

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 10/12/2010

Réception par le Prefet : 10/12/2010

Publication : 14/12/2010



Pour le Président du Conseil Général
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée

Conseil Général Haut-Rhin

Extrait des délibérations du Conseil Général

N° CG-2010-4-10-1

Séance du mardi 7 décembre 2010

BUDGET PRIMITIF 2011 : ACTION TRANSFRONTALIERE, EUROPEENNE ET INTERNATIONALE

Le Conseil Général,

- VU l'article L 3211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences du Conseil Général,
- VU les articles L 1115-1 à L 1115-7 du Code Général des Collectivités Territoriales – chapitre V – relatif à la coopération décentralisée,
- VU l'avis de la Commission des Actions et des Relations Internationales en date du 15 novembre 2010,
- VU le rapport du Président du Conseil Général

APRES EN AVOIR DELIBERE

- ☞ - Approuve l'inscription au titre du Budget Primitif 2011 pour la politique F01 "Aménagement du Territoire" :
 - En fonctionnement : une autorisation d'engagement de 373 360 € et des crédits de paiement à hauteur de 453 000 €.
 - En investissement : une autorisation de programme de 119 000 € et des crédits de paiement à hauteur de 109 000 €.
 - 70 000 € au titre des recettes.

Ces montants sont ventilés conformément au détail mentionné dans le rapport BP 2011.

↳ Donne délégation à la Commission Permanente au titre des programmes susmentionnés pour :

- l'affectation précise des autorisations de programme, des autorisations d'engagement, des crédits de paiement et des recettes votés,
- le suivi individuel des projets et l'approbation des conventions particulières ou avenants à signer avec nos partenaires dans le cadre de la coopération transfrontalière, européenne et internationale.

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized initial 'C' followed by a vertical line and a horizontal stroke, with a small flourish at the end.

Charles BUTTNER

Adopté
voix contre
abstentions